

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 10 JUILLET 2020.**

Date de convocation du Conseil municipal : 4 juillet 2020.

Le dix juillet deux mil vingt, à 18h00, le Conseil Municipal de la commune de SAULCHERY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans son lieu habituel avec toutes les mesures de précautions et la nécessité du respect des règles sanitaires dues au COVID-19 (article 9 de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020), sous la présidence de Mme PETIT Corinne, Maire. Séance à huis clos.

**Etaient présents** : MM. ANCEL Olivier, ANDRON-CHAPEYROU Hervé, CHAPUIS Yves, FEBVET René, GRATIOT Nicolas, PIERRE Laurent, PITTANA Stéphane, VANDY Manou, Mmes GRATIOT Laetitia, ODINOT Marie-Rose, PETIT Corinne.

**Absents et excusés** : Mme BENIN Jacqueline, qui a donné pouvoir à Mme GRATIOT Laetitia.  
M. BRISVILLE Rémy, qui a donné pouvoir à Mme PETIT Corinne.

**Secrétaire de séance** : M. FEBVET René.

*Le texte intégral des délibérations est consultable en Mairie.*

**Mme le Maire** (en application de l'article L. 2122-17 du CGCT) ouvre la séance, à dix-huit heures. M. FEBVET René a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal, conformément à l'article L 2121-15 du CGCT.

Avant d'aborder les points inscrits à l'ordre du jour de ce conseil, Mme le Maire informe les membres présents de la démission de deux conseillers municipaux : Mme ROUBERTY Chantal et M. HENIN Eymeric, et de l'acceptation de ces deux décisions respectives.

De procéder à l'appel nominal des membres du conseil, de dénombrer 13 membres présents ou représentés et de constater que la condition de quorum posée à l'article 10 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 modifiée, est remplie.

- **Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 4 juillet 2020.**

M. le Maire soumet à l'approbation des membres, le procès-verbal du 4 juillet 2020. Aucune observation n'étant faite, celui-ci est adopté à 13 voix POUR.

**ELECTIONS SENATORIALES 2020 / DESIGNATION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS**

**Mise en place du Bureau électoral :**

- en application de l'article R.133 du Code Electoral, le bureau électoral est présidé par le Maire (ou son remplaçant) et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux plus jeunes à l'ouverture du scrutin, à savoir respectivement : MM. FEBVET René et ANDRON-CHAPEYROUX Hervé, et M. VANDY Manou et Mme GRATIOT Laetitia.

**Elections des délégués et des suppléants :**

Il est rappelé qu'en application des articles L. 288 et R. 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret majoritaire à deux tours. S'il reste des mandats à attribuer au premier tour de scrutin qui a lieu à la majorité absolue, il est procédé à un second tour pour le nombre de mandats restant à attribuer et l'élection a lieu à la majorité relative.

Dans l'un et l'autre cas, en cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Rappel est fait des

- art. L.O. 286-1,282, L. 286, L. 287, L. 445
- et art. L. 284 du code électoral, le cas échéant, l'article L. 290-1 ou L. 290-2 disant que le conseil municipal devait élire : 3 délégués et 3 suppléants.

#### - ELECTION DES DELEGUES

Résultats du 1<sup>er</sup> tour de scrutin de l'élection des délégués :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	00
Nombre de votants (enveloppes déposées) :	13
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	00
Nombre de suffrages blancs	00
Nombre de suffrages exprimés :	13
Majorité absolue :	07

Nom et prénom des candidats et suffrages obtenus :

Mme PETIT Corinne : a obtenu 13 voix

M. ANDRON-CHAPEYROUX Hervé : a obtenu 13 voix

M. PIERRE Laurent : a obtenu 13 voix.

Proclamations de l'élection des délégués :

Mme PETIT Corinne, née le 28/08/1967 à REIMS, a été proclamée élue au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

M. ANDRON-CHAPEYROUX Hervé, né le 15/10/1971 à EPINAY SUR SEINE, a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

M. PIERRE Laurent, né le 06/10/1984 à CHATEAU-THIERRY, a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

#### - ELECTION DES SUPPLEANTS

Résultats du 1<sup>er</sup> tour de scrutin de l'élection des délégués :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	00
Nombre de votants (enveloppes déposées) :	13
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	00
Nombre de suffrages blancs	00
Nombre de suffrages exprimés :	13
Majorité absolue :	07

Nom et prénom des candidats et suffrages obtenus :

Mme ODINOT Marie-Rose : a obtenu 13 voix

M. VANDY Manou : a obtenu 13 voix

M. GRATIOT Laetitia : a obtenu 13 voix.

Proclamations de l'élection des délégués :

Mme ODINOT Marie-Rose, née le 05/03/1974 à LAON, a été proclamée élue au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

M. VANDY Manou, né le 08/03/1982 au CAMBODGE, a été proclamé élu au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

M. GRATIOT Laetitia, né le 23/12/1982 à CHATEAU-THIERRY, a été proclamée élue au 1<sup>er</sup> tour et a déclaré accepter le mandat.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h50.**

**Vu par nous PETIT Corinne, Maire de la commune de SAULCHERY,**

**pour être affiché le 13 juillet 2020.**